



Bip&Go Service Client

Echangeur de Senlis - CS 10193
60306 SENLIS CEDEX
Tél : +33 (0)9 708 08 7 6 5 (appel non surtaxé)

www.bipandgo.com

FACTURE N° SI2502-83402768
du 06/03/2025

Mois : Février 2025

Numéro d'abonné : 076759527

M EMMANUEL PIECOURT
125 HAMEAU DE LA MADELAINE
82270 MONTPEZAT DE QUERCY

Folio 1/2

LIBELLE	QTE	BASE/TAUX	MONTANT TTC	CODE TVA
Bip&Go A la Carte				
Trajets Réseau national	26		98,70	1
Abonnement mensuel facture démat - 00001	1	1,90	1,90	1

Dont TVA (sur les encaissements)

Répartition	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
Code 1 :	20,00 %	83,83	16,77

NET A PAYER

100,60 €

Facture émise au nom et pour le compte de

N° TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
ASF FR53572139996	82,25	16,45	98,70

Date de règlement : par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE à partir du 17/03/2025 sur le compte BIC: CRLYFRPPXXX IBAN: FR96300020131400000724*****

Mandat SEPA : WL0000809343 - N° ICS Bip&Go : FR98ZZZ607600

Pénalités de retard au taux de 18% annuels

Vous retrouverez les coordonnées des sociétés d'autoroute sur le lien suivant : <https://www.bipandgo.com/conditions-generales-de-vente/>

Conformément aux articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Si les frais de recouvrement sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.



Téléchargez l'application Bip&Go
pour suivre vos consommations !